



Poster N°:1160

Documentation médico-légale des violences volontaires à l'égard des femmes

Auteurs : W. BEN AMAR, N. KARRAY, H. DHOUB, H. SIALA, S. MAATOUG, Z. HAMMAMI

Service de médecine légale
CHU Habib Bourguiba Sfax



Global Events
& Training Solutions
www.ipgets.tn

Introduction

- La violence à l'égard des femmes est une pratique très répandue dans toutes les sociétés.
- Ses conséquences néfastes sur la santé de la femme nécessitent des mesures de lutte efficaces contre cette forme de violence.
- Objectifs du travail:
 - ✓ Etudier les conséquences médicales et médico-légales des agressions contre les femmes
 - ✓ Déduire le rôle du médecin dans la prise en charge médicale et médico-légale de ces victimes.

Patients et méthodes

- Etude rétrospective descriptive
- Tous les cas de femmes victimes de violences volontaires
- Service de Médecine Légale de CHU Habib Bourguiba Sfax- Tunisie
- Entre Mars 2018 et Août 2018.

Résultats

- 1010 cas de violences à l'encontre des femmes.
- Ce phénomène survenait à tous les âges.
- Les victimes étaient surtout d'origine urbaine
- Le type de violence le plus observé était physique (94,75% des cas) suivi de la violence sexuelle (5,24% des cas)

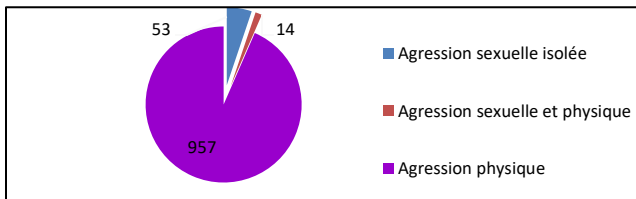


Figure: Distribution des victimes selon le type de violence

1. Violence physique:

- L'examen de la victime a objectivé le plus souvent des lésions traumatiques superficielles.
- La durée médiane d'incapacité temporaire totale (ITT) était de 06 jours avec des extrêmes allant de 0 jour à 45 jours
- Une IPP à prévoir était notée dans 63 cas (7%)

2. Violence sexuelle:

- L'examen génital a été fait pour la plupart des victimes et était normal dans la majorité des cas (Tableau)
- L'examen proctologique n'a été réalisé que chez 56,6% des femmes. Il a été normal dans la plupart des cas.

Tableau: Données médico-légales de l'examen génital

Examen de l'hymen	Effectifs	Pourcentage
Hymen intact	29	54,7
Défloration ancienne	6	11,3
Défloration Récente	16	30,2
Hymen complaisant	0	0
Non fait	2	3,8

Discussion

- La violence à l'encontre des femmes n'est pas limitée à une région donnée, ni à un groupe spécifique de femmes dans une société.
- Dans le monde, 1/3 des femmes ont été victimes de violence physique ou sexuelle à un moment donné de leurs vies.
- En Tunisie, la violence touche environ 1 tunisienne/2 [1].

1. Violence Physique:

- L'examen médical dans notre population d'étude a noté le plus souvent des lésions traumatiques superficielles. Ceci est constaté aussi dans les études nationales [1,2]
- Dans notre étude, La durée moyenne de l'incapacité temporaire totale (ITT) était à 6 ,6 jours +/- 5,78. Dans ce contexte, plusieurs études ont retrouvées que la plupart des femmes agressées avaient une durée de DFT inférieure à 08 jours [3].

2. Violence sexuelle:

L'examen gynécologique a révélé une défloration récente dans 11.3% des cas et ancienne chez 30.2% des cas. Cependant, un hymen intact n'élimine pas la possibilité d'un abus sexuel (attouchement) ou il n'y a pas de lésions anatomiques.

L'examen proctologique était normal dans la plupart des cas de notre série. Nos résultats concordent avec ceux du Baccouche et al [4]. Ceci peut être expliqué par le retard de consultation. De même, un examen proctologique normal n'exclut pas l'éventualité d'attouchements ou de frottements superficiels.

Conclusion

- Problème complexe
- Conséquences graves sur la santé mentale de la victime, même si ses répercussions médico-légales sont souvent non graves.
- La lutte contre la violence à l'encontre des femmes est indispensable.
- Ceci nécessite le travail en collaboration entre les différents intervenants à la fois sociaux, juridiques et médicaux.

Références

- Enquête Nationale sur la violence à l'Egard des Femmes en Tunisie 2010, Projet de coopération ONFP/AECID. Office national de la famille et de la population. Juillet 2011.
- Manoudi F, Chagh R, Essoussi M, Asri F, Tazi I. Violence familiale. Encéphale. 2013; 573-80.
- Masseur Ph. Profil des femmes victimes de violence conjugale, La Presse Méd. 2004 ; 33(22): 1566-8.
- Baccouche. C. Les agressions sexuelles dans la région du centre : Etude de 100 affaires judiciaires. Thèse de médecine. Sousse (Tunisie), 2003, n°1896